

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

147X05

## TARIFS 2006 LOCATION SALLE VOILERIE

Par délibération n° 79 x 05 du 30.06.2005, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location pour l'année 2005.

Pour tenir compte de l'évolution des prix depuis cette décision, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs comme suit, pour l'année 2006.

### Tarifs salle Voilerie

#### **Associations**

1er location :	25,60 €
2e et 3e location :	51,50 € (tarif doublé)
4e location :	159,50 € (tarif particulier)

#### **Particuliers**

159,50 €

#### **Caution obligatoire**

77,50 €

#### **Location pour des stages :**

80,00 € (pour 5 jours, hors week-end)

#### **Pour un nombre de jours inférieur :**

le calcul se fera au prorata

#### **Gratuité :**

- Association CAAF
- Association Entraide 13
- École primaire ou maternelle du quartier

#### **Divers :**

Aucune location pour des réunions à caractère politique ou confessionnelle.

Aucune location sera faite pour soirées avec diffusion de musique (problème de nuisances sonores), possibilité de repas familiaux, conférence, réunions.

#### **Délai de location :**

Associations : maximum 6 mois à l'avance.

Particuliers : aucune restriction.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE les tarifs proposés
- PRECISE que la recette sera constatée à l'article 70688 du Budget de la Ville
- ADOPTE les tarifs qui prendront effet à compter du 01 janvier 2006

.../...

.../...

- SE PRONONCE comme suit :
  - POUR : 33
  - CONTRE : 0
  - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 14 octobre 2005  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

Docteur J. COUPIER